

CITOYENNETÉ et SOLIDARITÉ dans la vieillesse :

VERS DE NOUVELLES FORMES D'HABITAT

La citoyenneté des personnes vieillissantes, que l'on définira très simplement comme une capacité à agir et à décider de son destin, est niée aussi bien par le concept en vogue de « silver economy » que par le débat récurrent sur la prise en charge de la dépendance. Considérés comme un marché économique, dès lors qu'ils sont encore « jeunes » et actifs, les seniors deviennent un jour des personnes âgées dépendantes, soit une charge que la société a peur de ne pouvoir assumer. Entre « *vieillesse marchandise* » et « *vieillesse maladie* », il reste peu de place pour une « *vieillesse citoyenneté* », sinon dans la traditionnelle reconnaissance de l'investissement des retraités dans la vie associative.

L'habitat, qui représente bien plus que le seul logement, est au cœur des préoccupations de la population et tout particulièrement des personnes qui avancent en âge : son coût économique dans un budget souvent de plus en plus serré ; son environnement immédiat ; les aménités qu'il offre en commerces et services ; son accessibilité par les transports publics ; son adaptation aux fragilités de tous ordres ; les relations avec le voisinage qu'il permet ou pas... Autant de sujet à traiter et qui ne sauraient être laissés aux seuls professionnels et décideurs publics des champs de l'urbanisme, de la production de logements ou de la vieillesse. Les habitants vieillissants, rassemblés au sein de collectifs de natures diverses (groupes informels, associations ou réseaux militants) tendent à s'impliquer de plus en plus dans ces sujets, exerçant ainsi leur citoyenneté ou leur capacité à agir et à décider pour eux-mêmes.

Intimement liée à la notion de citoyenneté, celle de solidarité entre habitants



Anne Labit

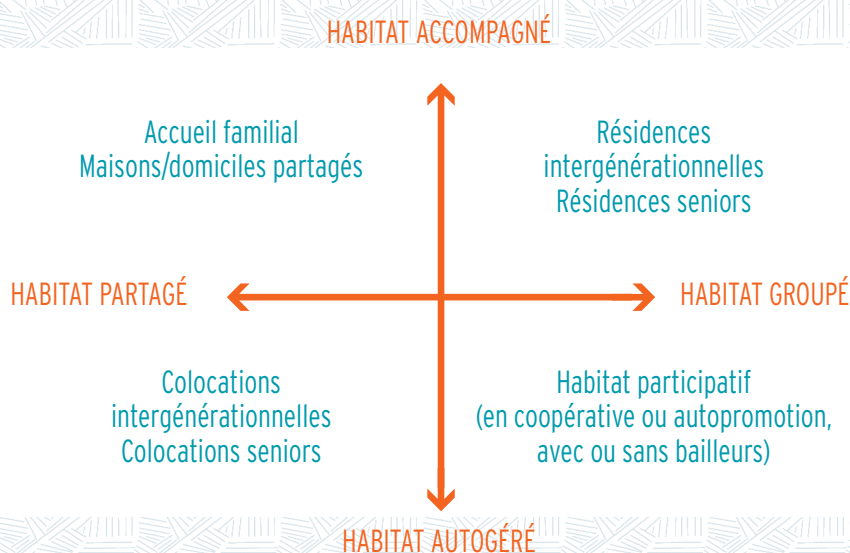
Maître de conférences en sociologie/Université d'Orléans
Laboratoire CITERES - CNRS/Université de Tours

vieillissants ou avec d'autres catégories de population, est au cœur de ces nouvelles formules d'habitat dans la vieillesse, qu'on appelle parfois alternatives. Il s'agit de parier aussi bien sur la préservation de sa capacité à agir dans le monde que sur le lien social, l'entraide et la mutualisation d'espaces et de biens entre voisins de proximité, pour faire face au vieillissement. Bref, ces formules ne visent rien de moins que concilier, autant que faire se peut, ces deux incontournables du vieillissement, souvent réputés inconciliables : le désir d'autonomie et le besoin de sécurité.

Ces nouvelles formules d'habitat dans la vieillesse sont en plein développement,

portées par des retraités issus de la fameuse « *génération 68* » qui souhaitent se réapproprier leur vieillesse, ou initiées par les élus locaux ou des associations représentatives des intérêts des personnes vieillissantes dans le cadre de la « démocratie participative ». Ces formules restent pourtant mal connues. Nous proposons une typologie qui tente d'y voir plus clair dans cette nébuleuse : colocations, béguinages, résidences intergénérationnelles, domiciles partagés, habitat participatif ou coopératif... Nous tirons ensuite un rapide bilan de ces formules : permettent-elles de mieux vieillir ? Ne devraient-elles dès lors pas être mieux reconnues par les pouvoirs publics ?

UNE TYPOLOGIE DE L'HABITAT CITOYEN ET SOLIDAIRE DANS LA VIEILLESSE



UN DÉVELOPPEMENT TOUT AZIMUT DES FORMULES D'HABITAT CITOYENNES ET SOLIDAIRES DANS LA VIEILLESSE

Les expérimentations se multiplient sur l'ensemble du territoire, sans porter les mêmes appellations, en recouvrant pourtant parfois des réalités similaires. Deux axes nous servent à classer l'ensemble de ces formules :

→ **LE PREMIER** distingue les habitats initiés et gérés principalement par les retraités eux-mêmes (habitat autogéré), de ceux qui le sont par des professionnels ou des institutions, tels que collectivités territoriales, associations, mutuelles, bailleurs, etc. (habitat accompagné) ;

→ **LE DEUXIÈME** distingue l'habitat partagé (un même logement est partagé par plusieurs personnes, impliquant l'usage d'espaces communs tels que cuisine ou sanitaires) de l'habitat groupé (ensemble de logements entièrement équipés et indépendants les uns des autres, comprenant des espaces communs dont l'usage est facultatif).

UNE TYPOLOGIE DE L'HABITAT CITOYEN ET SOLIDAIRE DANS LA VIEILLESSE

Comme toute typologie, celle-ci simplifie une réalité complexe et diverse, qui comprend aussi nombre de formules intermédiaires. La question de la participation des personnes vieillissantes serait à étudier de manière fine. Notons en particulier que les formules d'habitat accompagné, tout en étant initiées et portées par des professionnels ou des institutions, cherchent souvent à impliquer le plus possible les habitants vieillissants dans la gestion au quotidien des lieux, ou, ce qui est plus rare toutefois, lors de leur conception. Réciproquement, les retraités qui initient des

projets se tournent ensuite vers des professionnels et des institutions diverses pour le réaliser (promoteurs, bailleurs sociaux, collectivités, architectes, associations de services aux personnes...)

qui laisseront une maîtrise plus ou moins étendue aux habitants eux-mêmes sur la conception et la gestion du projet. Les formes architecturales de l'habitat et du projet de vie qui s'y déroule sont elles aussi très diverses d'un habitat à l'autre, privilégiant plutôt les espaces privés et l'autonomie des personnes par rapport au collectif, ou au contraire faisant le pari du partage d'espaces communs importants et d'un soutien mutuel fort entre les personnes, avec toutes les gradations possibles entre ces deux situations.

Toutes les formules évoquées ici misent sur la capacité des personnes vieillissantes à décider pour elles-mêmes de leurs conditions de vie et d'habitat le plus longtemps possible, bref à rester des citoyens à part entière. Ces formules misent aussi sur la solidarité entre personnes vieillissantes ou avec des personnes plus jeunes (dans le cas d'un habitat intergénérationnel) pour faire face à cette phase de vie, plutôt que sur des aides technologiques ou professionnelles (même si c'est évidemment conciliable).

UN BILAN POSITIF DES FORMULES D'HABITAT CITOYENNES ET SOLIDAIRES DANS LA VIEILLESSE

Toutes les enquêtes, en France et à l'étranger (Labit, 2015 et 2016), soulignent les facteurs favorables au bien vieillir que comportent ces habitats : la préservation des relations sociales dans le cadre d'un voisinage de proximité ; le maintien d'activités structurantes liées à l'implication dans un projet collectif ; la possibilité de se faire aider mais aussi, et peut-être plus encore, la possibilité d'être soi-même l'aïdant de ses voisins ; le sentiment de « *vivre chez soi, mais vivre parmi les*

autres »¹ ; le fait d'avoir choisi son habitat (voire de l'avoir conçu) et donc d'être en capacité de décider de son cadre de vie en citoyen autonome. Au-delà de la satisfaction des habitants vieillissants, certaines enquêtes réalisées en Allemagne par exemple, montrent que ces formules d'habitat ont un impact économique sur l'ensemble de la société, par la réduction des dépenses de santé publique grâce à de nombreux coûts évités liés au mal vieillir (Borgloh et Westerheide, 2012). Pour autant, les difficultés à monter de tels habitats sont encore très nombreuses, en particulier en France, obérant parfois la performance en matière de bien vieillir qui pourrait être la leur (Yven et al., 2015). Ces difficultés sont de tous ordres, liées à des modèles économiques précaires (financement problématique des espaces communs dans le cadre du logement social, coût du foncier...), des verrous juridiques trop nombreux (risques de requalification en établissements sociaux et médico-sociaux, attribution des logements à un groupe de personnes spécifiques dans le locatif social...). La démarche de montage du projet et sa dynamique dans la durée, impliquant des partenaires très divers et obligeant à des prises de décisions collectives qui doivent impérativement les

respecter tous, est complexe ; on est là au cœur de l'innovation sociale, dont la méthodologie est en cours d'élaboration et nécessite des compétences multiples. Mais les bénéfices potentiels de ces formules d'habitat citoyennes et solidaires, aussi bien en termes sociaux qu'économiques, sont trop nombreux pour que les responsables politiques ne se saisissent pas de ces questions dans un contexte de vieillissement de la population et de réduction des dépenses publiques. <

1. Pour reprendre le titre du rapport du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées d'octobre 2012 consacré au vieillissement.

BIBLIOGRAPHIE

Borgloh, S. et Westerheide, P. (2012), "The Impact of Mutual Support Based Housing Projects on the Costs of Care", *Housing Studies*, 27 (5), pp. 620-642.

Labit, A. (2015), « *Self-managed co-housing in the context of an ageing population in Europe* », *Urban Research & Practice*, Vol. 8, n°1, pp. 32-45.

Labit, A. (2016), « *Habiter en citoyenneté et solidarité pour mieux vieillir* », *Gérontologie et Société*, n°149, vol. 38, pp. 141-154.

Yven, Ph., Le Nulzec, F., Rocheron C. et Labit, A., Cariou, E. Cencetti, O. (2015). *Étude sur l'offre d'habitat alternatif au logement ordinaire et au logement en institution pour personnes handicapées et pour personnes âgées*. Ministère des affaires sociales et de la santé, Direction générale de la cohésion sociale. Rapport final.